

## Le RASED, qu'est ce que c'est ?

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif d'aide et de soutien scolaire en faveur des élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux ou/ et des difficultés à être élève.

### Les intervenants du RASED

Le maître E est plus spécifiquement chargé de l'aide à dominante pédagogique : les apprentissages fondamentaux. Le maître G est chargé de l'aide à dominante rééducative : le comportement, les difficultés relationnelles ou d'adaptation à l'école. Le psychologue scolaire est un médiateur entre les enfants, leurs parents et les enseignants. Il fait le lien avec les structures extérieures (services de soins, services sociaux et les autres établissements de l'Éducation Nationale).

### La prise en charge

Une prise en charge se fait toujours après accord de la famille de l'enfant concerné. Les parents peuvent eux aussi être à l'origine de la demande en s'adressant directement à l'enseignant de l'enfant. Les interventions se déroulent pendant le temps scolaire, en dehors de la classe, par très petits groupes voire en individuel.

### Indispensable

Sur l'école de Linas, 2 maîtres E à mi-temps ont pris en charge cette année jusqu'à 22 enfants de maternelle et 51 élèves en élémentaire. Le poste du maître G est vacant suite à sa demande de mutation, et la crainte de l'équipe enseignante, de l'AAPE, et du RASED est que ce poste disparaisse définitivement. Le RASED est un dispositif absolument nécessaire qui par son fonctionnement et son travail apporte une aide indispensable et bénéfique à tous les élèves et pour toutes les classes.

**ENSEMBLE, RESTONS VIGILANTS !**

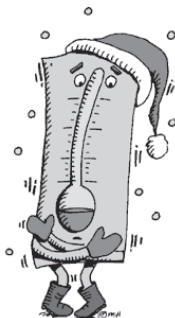
## Pont de l'ascension !

En contrepartie du mercredi 3 novembre 2010 travaillé, nous vous rappelons qu'il n'y aura pas classe le **vendredi 3 juin 2011**. Le centre de loisirs sera ouvert et vous pourrez y inscrire votre enfant suivant les modalités de fonctionnement.

## BBRRR Froid dedans !

Suite à un dysfonctionnement du système de chauffage à l'école avant les vacances, certaines classes affichaient des températures inférieures à 14° les lundi matin et jeudi matin à l'arrivée des élèves. L'AAPE a alerté la mairie et est intervenue 2 fois pour relever les températures. Une purge complète du système de chauffage devait être faite pendant les vacances.

L'AAPE a relevé les températures lundi 28 février pour s'assurer de la réalisation de ces travaux. Nous restons néanmoins attentifs afin de permettre aux enfants et à leurs enseignants de travailler dans de bonnes conditions.



## Vos idées font l'école

L'AAPE de Linas joue un rôle actif dans la vie scolaire de nos enfants.

Afin que l'association soit la plus représentative, la plus dynamique et créative possible, rejoignez nous.

**Votre avis nous intéresse,  
votre engagement aussi :**

Allée de la châtaigneraie - 91310 Linas  
Tél. : 06 20 09 30 22 - [aape-linas@club.fr](mailto:aape-linas@club.fr)  
<http://aape.linas.free.fr>

Offert gracieusement par **OUVENUE** - Ne pas jeter sur la voie publique

n°2

**L'AAPE remercie tous les parents présents le 14 janvier à cette première rencontre qui a été fructueuse en termes d'échanges d'informations entre l'AAPE et les parents.**

Cette réunion a permis à l'équipe de se présenter, d'expliquer le mode de fonctionnement de l'association, les projets et d'échanger avec les parents.

Un tour de table a été proposé pour permettre à chacun de se présenter et de faire connaissance.

A l'issue de cette réunion plusieurs points ont été soulevés :

- Les travaux et nuisances dans la rue Jules Ferry pour les classes qui donnent dans cette rue
- Le passage piéton en amont de la Médiathèque sur la rue de la Division Leclerc
- Intervention de Madame Moderc pour le RASED.

L'importance de ces réunions doit permettre de définir les attentes des parents.



## Nouvelle école

Des nouvelles de la future seconde école de Linas...



Courant décembre, la commune de Linas a acquis une partie des ex bâtiments INTERMARCHÉ (proche de l'autodrome), avenue Boillot en vue de la création de la nouvelle école, ainsi que d'autres activités. La partie groupe scolaire devrait comprendre 5 classes de maternelle, 9 classes d'élémentaire, un restaurant scolaire ainsi qu'un accueil pré et post scolaire. L'AAPE a fait part de son souhait d'être associée à ce projet. Pour le moment, nous ne connaissons pas la date prévisionnelle d'ouverture. L'AAPE vous tiendra régulièrement informé de l'avancement de cette nouvelle école.

## Important !

Signalez au plus tôt tout changement de coordonnées téléphoniques professionnelles et personnelles auprès des services scolaires qu'utilise votre enfant.

**En cas  
d'urgence !**



## Sommaire

- Nouvelle école
- La cantine scolaire
- Visite surprise de la cantine
- Conseil d'école
- Le B2i
- Le RASED, qu'est ce que c'est ?
- Le pont de l'Ascension
- Brrr froid dedans!
- Vos idées font l'école

**Consultez  
notre  
site**

<http://aape.linas.free.fr>

## La cantine scolaire

Les réfectoires de la cantine ont été construits à l'origine pour accueillir 96 enfants en élémentaire et 80 en maternelle.

Le niveau inférieur est utilisé par la maternelle sur 2 services ; 1er service les petites sections et 1 classe de moyenne section, 2ième service les autres moyennes sections et les grandes sections. Les enfants sont servis à table ; il y a 1 animateur ou ATSEM par table pour les plus jeunes et 1 animateur ou ATSEM pour 2 tables pour les plus grands. Le niveau supérieur, organisé sous la forme d'un self-service, est occupé par l'élémentaire sur 4 services ; le



roulement géré par le centre de loisir laisse aux enfants 20 à 25 minutes pour manger. Il y a entre 5 et 6 animateurs dans la salle ; ils veillent à ce que les enfants prennent tous les plats proposés, que chaque plat soit au moins goûté et aident au besoin les plus jeunes à couper leur viande. Une salle adjacente est réservée au personnel communal et aux institutrices qui souhaitent y déjeuner.

Les locaux sont équipés d'une cuisine complète ; la société qui s'occupe de la restauration dépêche sur place un cuisinier qui prépare le repas en temps réel. Lors du comité menu, le prestataire propose les menus sur une période de 8 à 10 semaines. Ces menus sont discutés conjointement avec des animateurs responsables du temps repas et l'AAPE. Les critères de choix se font en fonction de l'équilibre alimentaire et en tenant compte des saveurs ou des préparations qui peuvent être collectivement mal acceptées par les enfants. Des plats de substitution sont également systématiquement prévus lorsque le menu est à base de viande de porc.

## Visite surprise de la cantine

Il y a plus de 7 ans, l'AAPE a demandé à la Mairie de pouvoir effectuer 3 visites surprises par an dans les locaux utilisés par les élèves qui déjeunent à la cantine. Ceci nous a été accordé ; nous avons ainsi accès pendant les 2 heures du temps repas aux 2 réfectoires, aux bâtiments scolaires et au centre de loisir.

Lors de notre dernière visite surprise de la cantine le 25 novembre 2010, il y avait 197 élèves de maternelle (sur 267) et 360 élèves d'élémentaire (sur 458) qui déjeunaient à la cantine.

En termes de capacité d'accueil, les réfectoires sont vraiment à leur maximum.

Ces visites étant « surprises », cela nous permet de nous rendre compte de comment se déroule habituellement le temps repas.

Exemples de points sur lesquels nous portons une attention particulière : respect des menus prévus et avis

des enfants sur la qualité et la quantité proposée, organisation des roulements et du temps alloué à chaque enfant pour manger, hygiène et sécurité des personnes et des lieux, activités proposées aux enfants.

Lorsque les animateurs sont en effectif suffisant, les activités proposées permettent de répartir les enfants par groupe sur leur temps libre soit au centre de loisir, soit à l'annexe, soit dans les cours.

Chaque visite surprise donne lieu à un compte rendu que nous transmettons à la Mairie. Chaque fois que nous notons des difficultés où des dysfonctionnements, nous en discutons avec les représentants de la mairie lors du comité pilotage du temps repas. Au fil des ans de nombreuses remarques et des propositions ont été faites ; dans l'ensemble nous sommes entendus et des solutions sont recherchées.

## Conseil d'école



Chaque année, les associations de parents d'élèves et des représentants de la Mairie sont invités par les directeurs(trices) des écoles à 3 conseils d'école qui ont lieu généralement en novembre, en mars et en juin.

Sur le groupe scolaire de Linas nous assistons donc aux 3 conseils d'école en maternelle et aux 3 conseils d'école en élémentaire. Deux représentants de la Mairie sont traditionnellement présents également lors de ces conseils d'école.

Des représentants du RASED ou l'infirmier scolaire peuvent être conviés pour intervenir sur des sujets les concernant. L'intégralité de l'équipe enseignante est présente et en maternelle, les ATSEM ont demandé depuis 2 ans à y participer également ce qui leur a été accordé.

### Les sujets abordés

le règlement intérieur est validé chaque année au cours du 1er trimestre sur proposition de la directrice

- les effectifs et les ouvertures/fermetures de classes prévisibles
- les projets scolaires (triennal, sorties et activités)
- l'hygiène, la sécurité
- les actions de l'AAPE
- et tout ce qui a trait à la vie de l'école

Les ordres du jour sont établis par la directrice en tenant compte des propositions faites par l'AAPE. C'est pourquoi le conseil d'école est un moment fort de l'année scolaire ; il permet aux parents de se faire entendre, poser des questions, soulever des problèmes etc... L'AAPE vous représente lors de ces conseils d'école ; n'hésitez pas à nous communiquer tous les sujets que vous souhaitez y voir aborder. Pour ce faire, vous pouvez soit utiliser la boîte aux lettres de l'AAPE qui se trouve à côté du portail bas de la maternelle, soit vous rapprocher d'un parent élu (trombinoscope dans le panneau des associations), soit nous envoyer un mail [aape-linas@club.fr](mailto:aape-linas@club.fr) ou vous rendre sur notre site <http://aape.linas.free.fr>. Nous vous informons que les prochains conseils d'école se tiendront le 21 mars 2011 pour l'école élémentaire, et le 22 mars pour l'école maternelle.

**Nous sommes à votre écoute.**

## Le B2i

Le socle commun des connaissances préconisé dans le cadre de l'Éducation Nationale prévoit une 1ère approche de l'informatique et d'internet. Théoriquement, tout au long de l'année scolaire sur le 1er et 2ième cycle élémentaire (du CP au CM2), les élèves doivent être familiarisés avec l'outil informatique. Cet apprentissage se poursuivra jusqu'au lycée et donnera lieu à une attestation qui entre en compte dans l'obtention du brevet des collèges. Lors du prochain conseil d'école élémentaire nous demanderons que les élèves puissent faire valider les items nécessaires pour l'attestation de fin de CM2 et nous vous en reparlerons sur le prochain AAPE'PROPOS.

